Economie



Résultats technicoéconomiques en palmipèdes

gras. Campagne 2018

Auteur: A. AZIZI, F. CADUDAL

Contact: cadudal@itavi.asso.fr

Adresse

ITAVI – 7 rue du Faubourg Poissonnière 75009 PARIS

Résumé

La France est le premier pays producteur et exportateur de foie gras au monde. L'ITAVI assure la centralisation des données technicoéconomiques des ateliers de palmipèdes à foie gras et pilote en complémentarité un programme de suivi de fermes de références permettant de suivre depuis 25 ans l'évolution des performances techniques et économiques des élevages de la filière.

Entre 2015 et 2017, la filière a été fortement impactée par deux épisodes successifs d'Influenza aviaire qui ont entrainé des modifications sensibles des conditions de production avec notamment un passage en production en bande unique par unité de production obligatoire et la réalisation d'investissements en biosécurité dans les élevages.

Les résultats de la campagne 2018 reflètent une « nouvelle normalité » post-crise avec un retour de la production à un niveau toutefois inférieur à 2015 (16 500 tonnes contre 19 000 tonnes), une hausse de la taille des bandes et une amélioration significative des performances techniques. Les mesures de biosécurité mises en œuvre ont induit des coûts supplémentaires compensés par une revalorisation des prix de vente : en 2018, la marge nette est de respectivement 1,19 euros et 2,10 euros par animal sorti élevage et engraissement soit une rémunération de près de 3 équivalents SMIC bruts par UTH dédié à l'activité palmipèdes gras.

Introduction

L'ITAVI centralise depuis 1987 les résultats des éleveurs de palmipèdes gras en production organisée, dans le cadre du programme d'appui technique RENAPALM. Ce programme permet d'établir chaque année des références nationales techniques et économiques en élevage de palmipèdes gras, de mesurer l'évolution des performances et des résultats jusqu'à la marge sur coût alimentaire (MCA). Le réseau de fermes de références, constitué en 1995, de plus petite taille, permet de collecter des données plus fines, spécifiques aux éleveurs et d'établir un coût de production et un revenu moyen. La production d'oie grasse est suivie dans le cadre de ces dispositifs, mais l'échantillon est trop faible pour produire des résultats robustes. Au niveau national, la production de foie gras d'oie représentait 1,2 % de la production française totale de foie gras en 2018.

Cet article présente les principaux résultats technicoéconomiques des élevages de canards gras français en 2017 et 2018 ainsi qu'un court rappel sur l'évolution des performances depuis 2015. Nous apporterons également un éclairage sur la décomposition du coût de production et une approche de la rémunération permise par l'élevage et l'engraissement de canards mulards.

1. Matériel et méthode

1.1. Taille et représentativité de l'échantillon

Les références RENAPALM 2018 portent sur une seule espèce (canard mulard) et deux activités : élevage (ou préengraissement) et engraissement. L'échantillon a fortement varié entre 2016 et 2018, en effet le contexte d'Influenza aviaire jusqu'à fin 2017 a fortement perturbé la remontée des données. L'intégration en 2016 des groupements opérant dans le Grand Ouest de la France a permis d'élargir l'échantillon total et en particulier de canard gras standard. Par ailleurs, l'intégration des nouveaux groupements en 2018 a établi une meilleure représentativité de la production qui s'établit à près de 60 % de la production organisée. Il est donc important de prendre l'analyse des évolutions entre 2015 et 2018 avec prudence (vue le changement de périmètre et l'impact des épisodes d'Influenza). En 2018, 10 groupements de production ont participé au dispositif (+ 2 groupements par rapport à 2017). Ces 10 organisations de production regroupent 778 ateliers d'élevage et 1 120 ateliers d'engraissement en 2018 contre 659 ateliers d'élevage et 846 ateliers d'engraissement en 2017.

À échantillon constant (mêmes organisations répondantes en 2017 et 2018), on constate une hausse du nombre de bandes transmises (+ 43% en élevage et + 39% en engraissement). Cette évolution reflète la fin du deuxième épisode d'Influenza et un retour à la normal après une année 2017 marquée par l'euthanasie de 4,5 millions de



canards dans les foyers et les élevages alentours et un vide sanitaire généralisé dans une large partie du Sud-Ouest.

Tableau 1. Taille de l'échantillon total et constant. Source : Renapalm 2017 et 2018

		2018		2017		Nb bandes
		Nb OP	Nb bandes	Nb OP	Nb bandes	Δ 18/17
Total	Élevage	10	2 960	8	1 795	+ 65 %
	Engraissement	9	17 767	7	11 056	+ 61 %
Échantillon	Élevage	8	2 566	8	1 795	+ 43 %
constant	Engraissement	7	15 348	7	11 056	+ 39 %

Entre 2017 et 2018, la hausse du nombre de bandes par atelier est aussi notable tant en élevage : 2,7 en 2017 à 3,8 en 2018 ; qu'en engraissement : 11,9 à 15,9.

À titre de comparaison, en canard mulard en 2015, la moyenne était de 5,2 bandes par atelier d'élevage et de 21,4 bandes par atelier d'engraissement. L'évolution entre 2015 et 2018 provient aussi d'une réorganisation de la conduite d'élevage : l'obligation d'être en capacité de claustrer les animaux en période à risque d'Influenza aviaire et la conduite en bande unique par unité de production en élevage.

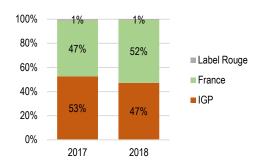
1.2. Cahiers des charges représentés

Les résultats 2018 présentés portent sur 18,3 millions de canards mulards en élevage (contre 11,4 millions en 2017) et 19,3 millions de mulards en engraissement, soit 58 % de la production abattue en France en 2018, (contre 11,8 millions de mulards en 2017). La répartition des démarches qualités dans les échantillons d'élevage et d'engraissement en 2018 et 2017 montre qu'en grande majorité les bandes transmises sont soit sous IGP soit sous production standard.

Figure 1 : Répartition par cahier des charges des bandes transmises en élevage. Source : Renapalm



Figure 2 : Répartition par cahier des charges des bandes transmises en engraissement. Source : Renapalm

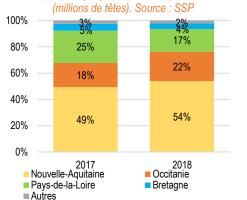


Ceci est globalement cohérent avec la composition de la production nationale. Selon le *PALSO* l'IGP canard à foie gras du Sud-Ouest représente, en 2017, 47 % de la production nationale, et 52% en 2018.

1.2. Répartition géographique des élevages

À l'échelle nationale les trois principales régions productrices de palmipède à foie gras sont la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie, et les Pays-de-la-Loire. Elles représentent en 2018, 93 % de la production nationale (92 % en 2017).

Figure 3 : Répartition géographique de la production nationale



L'échantillon suivi dans ce dispositif confirme la même répartition géographique, tant en élevage qu'en engraissement, avec une concentration de la production standard en Grand-Ouest.

Figure 4 : Répartition géographique des bandes transmises en élevage. Source : Renapalm

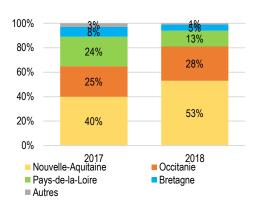
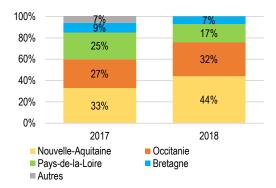




Figure 5 : Répartition géographique des bandes transmises en engraissement. Source : Renapalm



2.Les résultats technicoéconomiques en production de canards mulards

2.1. Évolution 2017/2018 des résultats technico économiques en élevage (pré-engraissement)

A échantillon constant (même organisations répondantes) entre 2017 et 2018, la production annuelle a connu une hausse de 29 % % (13 millions de canards en 2018 contre 10,1 millions d'animaux en 2017). La production annuelle par atelier est ainsi passée de 16 947 animaux/atelier en 2017 à 19 973 animaux/atelier en 2018, soit une augmentation de 18 %. Cette progression de la production moyenne annuelle des ateliers de pré-engraissement est liée à celle du nombre de bandes réalisées par atelier de 39 %, en lien avec le retour en production dans le Sud-Ouest. La taille de bande moyenne est en baisse de - 10 % entre 2017 et 2018 : 5 068 animaux par bande en 2018 contre 5 636 animaux en 2017.

En IGP, le volume de production à échantillon constant est passé de 5,7 millions d'animaux en 2017 à 9 millions d'animaux en 2018 soit une hausse de 58 %. La production annuelle par atelier a augmenté de 52 % (12 346 canards / atelier en 2017 et 18 761 canards / atelier en 2018). On assiste aussi à une augmentation de 68 % du nombre de bandes par atelier et une baisse de -9 % de la taille moyenne des bandes.

Contrairement aux élevages IGP, la production standard n'a pas connu une grande variation par rapport à 2017, en effet, une grande partie de la production standard localisée dans l'Ouest n'a pas été touché en 2017 durant le deuxième épisode d'Influenza.

Notre échantillon constant fait ressortir une baisse de la production standard par rapport à 2017 (-14 %), passant de 5,7 millions de têtes en 2017 à 4,9 millions de têtes en 2018 due principalement à baisse de la taille de bande, en effet, la taille moyenne des bandes a diminué de 1 073 canards en 2018 (-14 % / 2017). Le nombre de bandes transmises est en léger recul de -1 % par rapport 2017). La production annuelle par atelier est passée de

29 233 canards/atelier en 2017 à 24370 canards/atelier en 2018, soit une baisse de -17%.

Tableau 2. Résultats techniques et économiques des ateliers d'élevage de canards mulards en 2018 et 2017. Source : Renapalm

		IGP Sud- Ouest 2018 2017		France Standard 2018 2017	
Critères techniques	Taille des bandes nombre de canards	5 802	5 443	7 718	7 935
	Nombre de lots lot/atelier/an	3,8	2,4	3,6	3,7
	Durée d'élevage jours	83,8	84,9	76,4	77,8
	Conso. d'aliment kg/canard	16,1	16,8	14,7	15,4
	Poids moyen PAE sorti kg vif/canard	4,14	4,18	4,14	4,16
	Indice de consommation kg aliment/kg vif	3,89	4,04	3,6	3,7
	Taux de pertes %	3,91	3,92	2,87	2,91
Critères économiques	Valorisation €/animal sorti	10,0	9,55	9,1	8,76
	Coût caneton cotisé¹ €/animal sorti	2,59	2,57	2,43	2,79
	Prix aliment €/tonne	268	252	278	286
	Coût aliment €/animal sorti	4,32	4,23	4,08	4,42
	MCAA² €/animal sorti	3,09	2,57	2,59	2,24

 $1\ \overline{\text{Le}}$ coût du caneton est donné cotisé car toutes les OP ne sont pas capables de dissocier la cotisation

2 Marge sur Coûts Aliment et Animaux

L'analyse des indicateurs techniques montre une amélioration sensible de l'indice de consommation moyen entre 2017 et 2018 conjugué avec une stabilité (en IGP) ou une baisse du taux de perte (en standard) ceci est la conséquence probable du renforcement des mesures de biosécurité mises en œuvre et de l'effet positifs du vide sanitaire généralisé.

Le coût de matières premières constituant l'aliment du canard a connu une hausse de + 3,2 % entre 2017 et 2018 suite à la sécheresse d'août 2018, répercuté sur le prix de reprise du canard qui a enregistré une augmentation moyenne de + 4 % par rapport à 2017. Cette hausse est supérieure à la hausse du coût d'aliment et peut s'expliquer par la prise en compte de tout ou d'une partie des investissements biosécurité réalisés dans les contrats.

La saisonnalité de la consommation alimentaire des canards en pré-engraissement est marquée, avec des niveaux inférieurs à 15 kg / tête pour les bandes sorties en été, contre plus de 17 kg au cœur de l'hiver. La variation hivernale entre 2017 et 2018 est plus importante comparée aux autres saisons. Le pic hivernal de quantité d'aliment



consommée en 2018 est de loin moins important que celui enregistré en 2017 (19 kg), soit une baisse de 12 %.

2.2. Évolution 2017/2018 des résultats technico économiques en engraissement

Le nombre de canards engraissés de notre échantillon (constant) a connu une hausse de 57 %, passant de 10,7 millions de canards en 2017 à 16,9 millions d'animaux en 2018. La production annuelle par atelier d'engraissement est de 17 322 canards gras par atelier en 2018 contre 11 254 canards gras par atelier en 2018 contre 11 254 canards gras par atelier en 2017 soit une augmentation de 54 %. Cette progression s'explique principalement par une augmentation de 36 % du nombre de bandes réalisées par atelier et une hausse de 13 % de la taille des bandes : 1 099 animaux par bande en 2018 contre 971 animaux en 2017.

Le volume de production de l'échantillon constant en IGP enregistre une augmentation de 74 %, passant de 5,3 millions de canards gras en 2017 à 9,3 millions de canards gras en 2018. La production par atelier en 2018 était de 18 374 canards par atelier contre 10 495 canards par ateliers en 2017 soit une progression de 75 %. Cette hausse est le résultat de l'effet combiné d'une augmentation de 3 % de la taille de bande et une hausse de 70 % du nombre de bandes par atelier par rapport à 2017 (il est passé 10,3 bandes par atelier en 2017 à 17,5 bandes par atelier en 2018).

De même pour la production annuelle standard, elle a enregistré une hausse 20 % : de 7,6 millions d'animaux en 2018 à 6,3 millions d'animaux en 2017. La production annuelle par atelier a enregistré une augmentation de 6 %, passant de 15 386 canards à 16 306 canards / atelier entre 2017 et 2018 dû à une augmentation de la taille des bandes (+ 7 % / 2017).

L'analyse des indicateurs techniques en engraissement de canards mulards permet de constater que le taux de perte est plus important en 2018, il est plus élevé en production standard qu'en IGP. On assiste aussi à une baisse de la consommation absolue de maïs (- 4,6 % / 2017 en IGP et - 1,2 % / 2017 en standard) et une diminution de sa consommation relative par g de foie gras produit (-3,2 % / 2017 en IGP et -1,9% / 2017 en standard).

Le poids moyen des foies gras a diminué de 4 g/foie par rapport à 2017 avec un recul de 8g/foie en moyenne pour l'IGP et une progression de 4 g/foie en moyenne pour le standard.

La saisonnalité des indicateurs techniques en engraissement est moins marquée qu'en élevage. La baisse de consommation estivale est plus importante en valeur relative que pendant les autres saisons. Contrairement aux années antérieures, il faut noter que les niveaux de consommation d'aliment par animal

descendent en 2018 à des niveaux inférieurs à 8 kg par animal pour les bandes sorties en été.

Les gains de performances techniques (aliment consommé par canard, aliment consommé par g de foie, poids des foies et taux de perte) se sont traduits en 2018 en gain de marge brute approchée/animal sorti (+12.3 % en IGP et + 18,3% en standard).

Tableau 3. Résultats techniques et économiques des ateliers d'engraissement de canards mulards en 2018 et 2017. Source : Renapalm

		IGP Sud-Ouest		France Standard	
		2018	2017	2018	2017
Critères techniques	Taille des bandes nombre de canards	1 071	1 029	1 109	1 116
	Nombre de lots lot/atelier/an	17,5	10,3	13,9	14,0
	Âge de mise en engraissement jours	84,1	85,3	75,7	77,5
	Durée d'engraissement jours	10,9	11,4	10,5	11,4
	Consommation de maïs kg/canard	8,2	8,6	8,2	8,3
	Poids moyen foies gras g	549	557	560	556
	Taux de pertes %	1,65	1,54	2,34	2,21
Critères économiques	Valorisation¹ €/animal sorti	15,2	14,3	16,3	14,7
	Coût PAE ² €/animal sorti	9,85	9,31	9,65	9,34
	Prix aliment €/tonne	216	219	248	227
	Coût aliment €/animal sorti	1,78	1,93	2,04	1,88
	MBA³ €/animal sorti	3,57	3,18	4,64	3,92

¹ La valorisation globale de l'animal sorti est nette de transport du gras et d'abattage

Les résultats de la campagne 2018 et 2017, tant en élevage qu'en engraissement ont révélé que l'année 2018 marque un tournant pour la filière française du foie gras. Après deux années de crise et de chute de la production, due à deux épisodes successifs de grippe aviaire. Les mesures sanitaires mises en place ont sensiblement amélioré les indicateurs techniques notamment en production IGP. En revanche, on note une évolution substantielle des indicateurs économiques dans les deux cahiers des charges avec une hausse sensible du prix de revient de l'ordre de 6 % à 10 %.



² Le coût du PAE correspond à un coût transporté

³ La Marge Brute Approchée (MBA) correspond à la marge sur coûts aliment et animaux diminuée des coûts de transport gras et d'abattage à la charge du gaveur

2.3. Comparaison des résultats technico-économique entre 2015 et 2018

La comparaison des résultats entre 2015 et 2018 doit prendre en compte le changement du périmètre d'étude significatif avec l'intégration de nouveaux groupements à partir de 2016. L'analyse des évolutions entre 2015 et 2018 sera donc faite en se basant sur l'échantillon constant. Les évolutions ont été contrastées entre la production IGP Sud-Ouest, directement impactée par les épisodes d'Influenza aviaire et la production standard, majoritairement localisée dans le Grand Ouest de la France.

Entre 2015 et 2018, à échantillon constant, les ateliers en production IGP de l'échantillon Renapalm ont vu leur production annuelle progresser de 15 % pour les préengraisseurs (15 870 à 18 190 canards par an) et reculer de 7,8 % (18 825 à 17 350 canards par an) pour les engraisseurs conséquence d'une diminution de 16 % du nombre de lots réalisés dans l'année en préengraissement et 17 % en engraissement tandis que la taille moyenne des bandes a progressé de 36 % chez les pré-engraisseurs et 11 % chez les engraisseurs.

Les évolutions constatées pour la production IGP sont moins accentuées dans la production standard majoritairement situées dans le Grand Ouest. La production annuelle par atelier « standard » a connu, entre 2016¹ et 2018, une baisse de - 19 % en élevage et une hausse de + 9 % en engraissement tandis que la taille moyenne des bandes « standard » a connu une hausse de + 2 % en élevage et de + 4 % en engraissement.

En limitant les effets d'échantillon entre 2015 et 2018, l'amélioration des performances techniques semble se confirmer avec un taux de pertes moyen en IGP passant de 4,3 % en 2015 à 3,9 % en 2018 en élevage et de 2,4 % à 1,6 % en atelier d'engraissement. Cette évolution est moins flagrante en production standard.

Les mesures de biosécurité mises en œuvre dans les ateliers de palmipèdes à foie gras ont permis d'améliorer de manière visible les performances techniques moyennes. Ainsi de nombreuses exploitations sont passées « d'une logique d'économie d'échelle à une logique sanitaire ».

3. Coût de production

Si le dispositif de centralisation des résultats technicoéconomiques permet une couverture large sur près de 60 % de la production française de canard mulard, l'analyse économique est limitée à la marge brute. Le réseau de fermes de références permet de compléter cette analyse par le recueil d'éléments économiques spécifiques aux éleveurs jusqu'à la marge nette de l'atelier et établir ainsi un coût de production.

3.1. Échantillon mobilisé

L'approche coût de production en élevage (préengraissement) et engraissement (gavage) de canard à foie gras est menée de manière récurrente sur les productions sous Indication Géographique Protégée Canard à foie gras du Sud-Ouest uniquement. En 2018, l'échantillon comporte 16 exploitations d'élevage IGP et 19 exploitations d'engraissement IGP contre 12 fermes d'élevage IGP et 26 fermes d'engraissement IGP en 2017. Ces exploitations constituent notre échantillon pour mener les analyses coût de production pour les 2 années.

3.2. Coût de production en élevage de canard Prêt-àengraisser IGP Sud-Ouest

Les exploitations ayant un atelier d'élevage de canard PAE IGP de notre échantillon exploitent en moyenne 51,5 ha de SAU en 2018 (53 ha en 2017) et mobilisent 1,25 UTH dont 0,64 UTH dédiés à l'activité canard en 2018 (0,57 UTH en 2017). Le poids moyen du revenu de l'atelier de prégavage de canard dans le revenu total de ces exploitations passe de 61 % en 2017 à 78 % en 2018 dans un contexte de forte progression de la production moyenne entre ces deux exercices : 16 710 PAG en 2017 et 28 230 PAG en 2018

Figure 6 : Décomposition du coût de production du canard PAE IGP Sud-Ouest en 2017

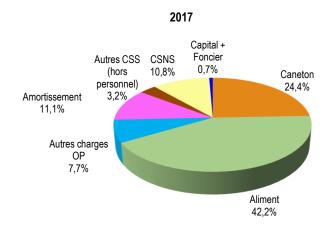
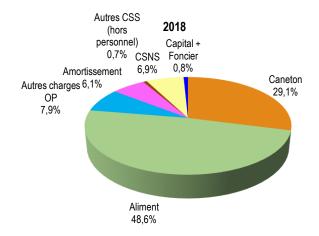


Figure 7 : Décomposition du coût de production du canard PAE IGP Sud-Ouest en 2018

¹ La production standard a été intégrée dans l'échantillon Renapalm à partir de l'année 2016



16

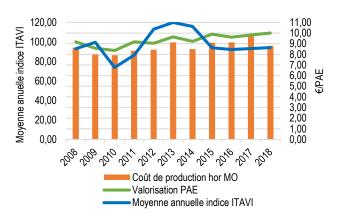


Il convient de garder en mémoire que les exercices comptables 2016 et 2017 englobaient la période de crise d'Influenza aviaire (2015-2017).

En 2018, le caneton et l'aliment pèsent pour 78 % du coût de production d'un canard PAE contre 67 % en 2017. Cette différence s'explique par une moindre « dilution » des charges fixes en 2017 du fait de la baisse de production engendrée par les mesures prises pour lutter contre l'épizootie d'IAHP dans le Sud-Ouest.

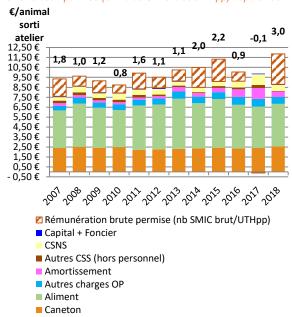
Ce poids de l'aliment explique alors logiquement les variations observées de 2007 à 2015 : le coût de production suivant étroitement l'évolution du coût des matières premières, (cf. figure 9). Ces hausses ont été accompagnées d'une révision des prix de reprise par les organisations de production, ces derniers étant indexés sur les prix d'aliment.

Figure 8 : Évolution de l'indice ITAVI coût matières premières Canard à foie gras



Cette indexation partielle a ainsi permis de maintenir un certain niveau de revenu, celui-ci se maintenant à un peu plus d'un SMIC brut/UTH jusqu'en 2013 avant de passer à un peu plus de 2 SMIC en 2014 et 2015.

Figure 9 : Évolution du coût de production du canard PAE IGP et de la rémunération permise (en nb de SMIC brut/UTH pp) depuis 2007



En 2014-2015 : Cette hausse du revenu permise par l'activité palmipèdes est due à une forte hausse de la productivité (+ 17 700 PAE sortis par UTH en moyenne entre les périodes 2006-2012 et 2014-2015).

En 2016 et 2017 : Conséquence de l'Influenza aviaire, la productivité est en baisse : - 15 063 PAE sortis par UTH en 2016 et - 13 018 PAG sortis par UTH en 2017 par rapport movenne entre les périodes 2014-2015. ces éléments Mécaniquement. entrainent augmentation des charges de structure dans le coût de production, qui n'est que partiellement compensé par la baisse du poste aliment consommé. Cette chute de production a fortement affecté la rentabilité des élevages. En effet en 2016, la rémunération permise chute en dessous d'un SMIC, pour arriver en 2017 à - 0,1 (perte) avant prise en compte des indemnisations (cf. figure 10).

En 2018: Le retour à une situation sanitaire normale s'accompagne d'une augmentation significative de la production (+ 11 521 de canards produits / an en moyenne par rapport à 2017) permettant de dégager une marge nette par animal de 1,19 euros (la rémunération permise par UTH palmipède est de 3 SMIC brut/UTHpp), (cf. figure 10).



Economie

Figure 10 : Décomposition des produits et charges moyens des ateliers d'élevage de canard PAEIGP hors subventions en 2017

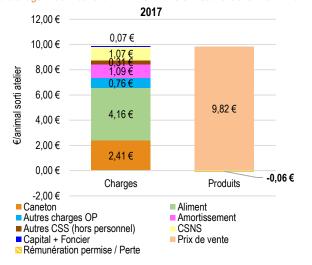
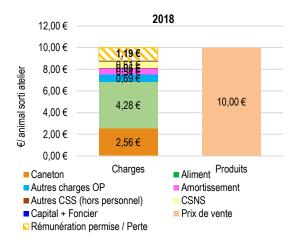
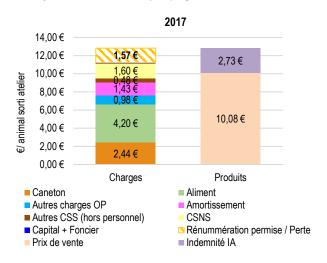


Figure 11 : Décomposition des produits et charges moyens des ateliers d'élevage de canard PAE IGP en 2018



Une analyse spécifique a été conduite sur un échantillon d'éleveurs ayant perçu des indemnisations suite à l'Influenza aviaire : 5 fermes en 2017 et 6 en 2018. Les indemnités IA enregistrées dans les comptabilités des exploitations sur la campagne de 2018 correspondent probablement à des soldes de versements correspondant à l'activité de la campagne 2017. Il en ressort que les indemnisations ont permis en moyenne d'atteindre une rémunération permise de 1,63 SMIC brut/ UTH dédié ç l'atelier palmipèdes en 2017 (1,57 euros par animal), équivalente aux niveaux de rémunération d'avant crise (cf. figure 13).

Figure 12 : Décomposition des produits et charges moyens des ateliers d'élevage de canard PAE IGP ayant perçu des indemnisations en 2017



3.3. Coût de production en engraissement de canards gras IGP Sud-Ouest

Les exploitations ayant un atelier d'engraissement de canard gras IGP Sud-Ouest, exploitent en moyenne 44 ha de SAU en 2018 (40 ha en 2017) et mobilisent 1,33 UTH dont 0,70 UTH consacrées à l'activité palmipède en 2017 contre 1,43 UTH dont 1,05 UTH palmipède en 2018 et un taux de spécialisation de 68,8 % en 2017 et 73,6 % en 2018.

Comme dans la production du PAE, la production du canard gras en 2018 a connu une hausse remarquable par rapport aux deux années antérieures, la production annuelle moyenne/atelier étant passée de 14 107 canards gras produits (1,3 % de pertes), répartis en 9,8 bandes (soit 10,7 bandes de moins qu'en 2015) à 22 955 canards gras produits en 2018 (1,2 % de perte), soit une hausse de 63%.



répartis sur un nombre plus élevé de bandes (17,7 bandes).

Figure 13: Décomposition du coût de production du canard gras IGP Sud-Ouest en 2017

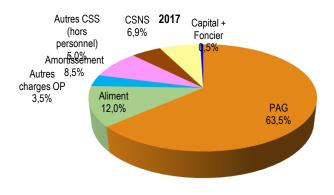
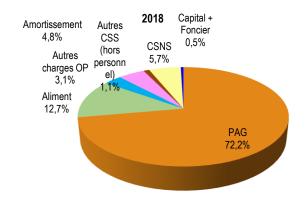


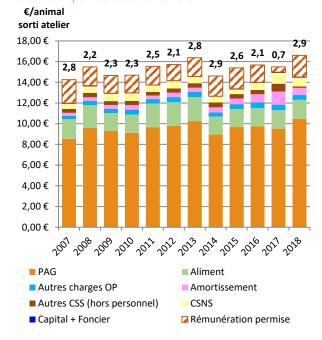
Figure 14 : Décomposition du coût de production du canard gras IGP Sud-Ouest en 2018



Les deux principaux postes du coût de production d'un canard gras sont l'achat du PAE qui représente 63 % du coût hors MO en 2017 et 72 % en 2018 et l'aliment à hauteur de 12 % et 12,7 % respectivement en 2017 et 2018.

En 2017 la marge sur coût animal et aliment permet à peine de couvrir les charges de production. En moyenne, un éleveur n'a pu dégager qu'une marge de 0,52 euros par animal produit, (cf. figure 17) (0,7 SMIC brut par UTH, (cf. figure 16)) tandis qu'en 2018 la rémunération permise par animal s'élève à 2,10 euros (cf. figure 18) (2,9 SMIC brut par UTH (cf. figure 16)).

Figure 15 : Évolution du coût de production du canard gras IGP et de la rémunération permise entre 2007 et 2018



L'indexation sur les cours des matières première aliment fonctionne globalement mieux qu'en élevage, les revenus permis variant de 2,1 à 2,9 SMIC brut par UTH sur la période.

De même qu'en élevage, une analyse de la rémunération brute permise en gavage IGP a été réalisée pour les ateliers d'engraissement ayant perçu des indemnités pour la grippe aviaire en 2016.

Figure 16 : Décomposition des produits et charges moyens des ateliers d'élevage de canard gras IGP hors subventions en 2017

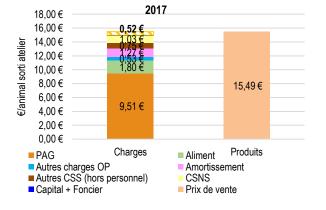




Figure 17 : Décomposition des produits et charges moyens des ateliers d'élevage de canard gras IGP en 2018

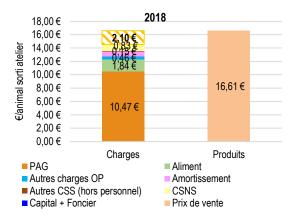
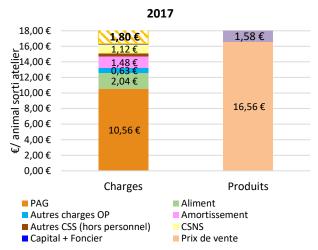


Figure 18 : Décomposition des produits et charges moyennes des ateliers d'élevage de canard gras IGP ayant perçu des indemnisations en 2017



Les indemnités ont partiellement compensé la perte de rémunération des gaveurs par rapport à l'exercice 2015 soit 1,6 SMIC bruts/UTH (1,8 euros par animal).

4. Conclusion

En 2017, la filière palmipède à foie gras a été touchée par une épizootie d'Influenza aviaire hautement pathogène qui a affecté le Sud-Ouest du mois de décembre 2016 au mois de mai 2017. Pour endiguer la progression de l'épizootie, des mesures d'abattage et de vide sanitaire généralisé ont été mises en place dans la zone de restriction couvrant l'essentiel du bassin de production de palmipèdes à foie gras dans le Sud-Ouest impliquant l'arrêt de la production durant près de 3 mois ½.

Ainsi l'année 2018 a été la première année de production « normale » post-crise, marquée par un retour de la production dans le Sud-Ouest. D'après le Ministère de l'Agriculture, la production française de foie gras a progressé de 49 % entre 2017 et 2018, ce qui s'est reflété dans notre échantillon constant 2017-2018 avec une

progression de la production de 29 % en élevage et 57 % en engraissement.

La modification substantielle des conditions de production suite à la crise IA de 2015-2017 a accéléré un certain nombre d'évolutions dans la filière. Le nombre moyen de bandes réalisées par les éleveurs a connu entre 2015 et 2018, une baisse de 10 % en élevage et de 22 % en engraissement. En parallèle, la taille des bandes tend à progresser passant pour le maillon élevage de 3 000 canards en 2015 à 4 300 en 2018 et pour le maillon engraissement de 860 à 1 100 canards sur la même période. Cette évolution de la taille des bandes est plus sensible en IGP Sud-Ouest (+ 36 % en élevage et + 11 % en engraissement) qu'en production standard (+ 2 % en élevage et + 4 % en en engraissement) majoritairement localisée dans le Grand Ouest de la France.

Entre 2015 et 2018, le taux de pertes moyen a nettement reculé que ce soit en élevage ou en engraissement, reflétant une amélioration des conditions sanitaires d'élevage. A échantillon constant, le taux de pertes en élevage est passé de 4,3 % en 2015 à 3,9 % en 2018 et en engraissement de 2,4 % à 1,7 %. Les vides sanitaires forcés durant la crise ont permis de faire reculer cet indicateur et son maintien est probablement un effet collatéral des mesures de biosécurité renforcées mises en place par la filière.

Si les investissements de biosécurité consentis en élevage de palmipède suite aux épisodes d'Influenza aviaire ont permis d'améliorer les performances techniques, ils ont impliqué aussi une hausse du coût de production. Entre 2017 et 2018, on constate une hausse de la valorisation des animaux supérieure à la seule hausse du coût du caneton et de l'aliment traduisant notamment une revalorisation des contrats pour intégrer les investissements consentis par les éleveurs.

En production IGP, le coût de production d'un canard PAE est composé à 49 % du coût de l'aliment et 29 % du coût du caneton. En dehors de ces postes de charges variables, le coût de production est principalement constitué de charges de structures fixes n'évoluant pas avec le niveau de production de l'atelier. Ainsi le retour de la production durant la campagne 2018 a permis aux éleveurs de « diluer » ces charges fixes rapportées au canard produit.

Après des faibles niveaux de rémunérations en 2016 et 2017, descendants parfois au-dessous d'un SMIC brut, l'année 2018 a connu une nette amélioration avec une rémunération de l'ordre de 3 équivalents SMIC brut par UTH en élevage et en engraissement.

Les résultats technico-économiques ces dernières années ont traduit nettement les efforts réalisés par la filière pour surmonter l'épisode d'Influenza aviaire. En 2018, la production française de foie gras s'est élevée à 16 570 tonnes soit un niveau 14 % inférieur à la production de 2015 en ligne avec la stratégie de repositionnement et



de revalorisation du produit permettant d'absorber les surcoûts de production induits par le changement des conditions de production.

D'après le Ministère de l'Agriculture, la production française de foie gras en 2019 a progressé de 1,1 %. Dans le même temps, les achats des ménages pour leur consommation à domicile, qui représente environ 33 % des débouchés de la filière ont reculé de 9,1 % en volume par rapport à 2018 accompagnés d'un recul du prix moyen des produits de 7,6 %.

Ce repli aux conséquences majeures pour les producteurs est une conséquence de l'encadrement des promotions issu de la loi Egalim, entrée en vigueur en 2019, qui visait à rééquilibrer les relations entre les producteurs et les distributeurs. Une de ses mesures consistait à limiter les promotions sur les produits alimentaires à 34 % en valeur

et 25 % en volume. Cette mesure a pesé très lourdement sur le foie gras : produit festif consommé majoritairement à Noël, qui assurait la majorité de ses ventes grâce à une mise en avant promotionnelle.

Pour l'année 2020, la situation a continué de se dégrader au début de l'année du fait des mesures de confinement adoptées pour contenir la progression de l'épidémie de covid-19: fermeture de la restauration hors domicile, recentrage des achats des ménages autour des produits basiques plutôt que festifs, forte baisse des circuits courts liés au tourisme et répercussion sur l'activité export.

L'ampleur et la durée de crise économique consécutive au covid-19 est de nature à fragiliser les structures aval comme amont même si deux années consécutives de crise sanitaire ont montré la capacité de résilience de la filière.



Economie

Références bibliographiques

- ITAVI (2019) Programme RENAPALM : gestion technico-économique des éleveurs et gaveurs de palmipèdes à foie gras. Résultats 2018, 60 p.
- ITAVI (2018) Programme RENAPALM : gestion technico-économique des éleveurs et gaveurs de palmipèdes à foie gras. Résultats 2017. 60 p.
- ITAVI (2017) Programme RENAPALM : gestion technico-économique des éleveurs et gaveurs de palmipèdes à foie gras. Résultats 2016, 61 p.
- CIFOG (2018) Rapport économique de l'année 2018. La filière reprend des couleurs !
- CIFOG (2017) Rapport économique de l'année 2017. La filière vit une situation historique
- PALSO (2018) Rapport d'activités Assemblée Générale Mixte, Association Foie gras Sud-Ouest
- ITAVI (2020) Note de conjoncture Palmipèdes gras. Avril 2020, avril 2020, 5 p.
- ITAVI (2019) Note de conjoncture Palmipèdes gras. Novembre 2019, décembre 2019, 6 p.
- ITAVI (2018) Note de conjoncture Palmipèdes gras. Novembre 2018, décembre 2018, 5 p.
- ITAVI (2017) Note de conjoncture Palmipèdes gras. Novembre 2017, novembre 2017, 4 p.
- Lalaurette C., Hercule J. (2019) *Impact économique des épidémies d'influenza aviaire sur la filière palmipède à foie gras*, revue TeMA n°49, janvier-février-mars 2019, 10 p.

Abstract - Technical and economic performances of farms producing foie gras ducks in France in 2018

For 25 years now, ITAVI has carried out a yearly survey on technical and economic performances of French duck farms.

France's south west regions which accounted for 51 % of global fole gras production were severely affected by highly pathogenic avian influenza two years in a row between 2016 and 2017. The duck farmers' technical and economic results of the 2018 campaign reflect a "new normal" post-crisis with a return of foie gras production at a lower level than 2015 (16 500 tons compared to 19 000 tons), an increase in the flocks' size and significant technical performances improvement. Such improvement in average technical performances was mainly due to the depopulation of large producing areas in the South West of France during the HPAI outbreaks as well as improved biosecurity at farm level.

Additional production costs induced by investments in the duck farms biosecurity seems to have been totally or partially offset by higher prices of live birds paid by the producer's organization. In the meantime, the return of foie gras production combined with better technical performances allowed improved income to farmers of PGI Foie gras duck from South West.

